

LE CONQUET

de Penzer... à Kermorvan

Bonne Année

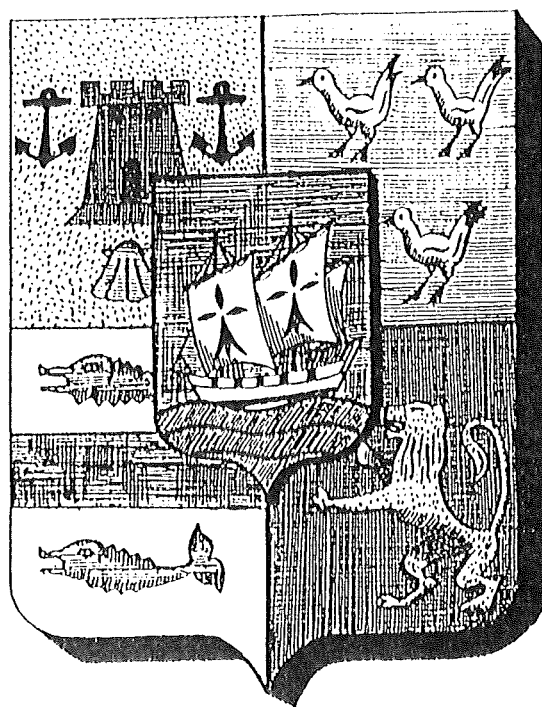
1990



Bulletin Communal

N° 49

JANVIER 90



Le Conquet le 3 janvier 1990

MAIRIE
DE
LE CONQUET
FINISTÈRE

Code Postal : 29217

Téléphone 98 89 00 07

LE MAIRE

Bonne année à tous !

Je fais des vœux personnels de bonheur
pour chacun d'entre vous, pour vos familles et
vos proches.

Il exprime des souhaits de prospérité pour notre
ville.

Bon vent, bonne mer pour le Conquet en 1990.

Christ'ou COUTURE





CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 DECEMBRE 1989

§ Schéma de mise en valeur de la mer (S.M.V.M) :

Un schéma de mise en valeur de la mer a été mis à l'étude dans la perspective d'actions de développement économique concertées entre les communes du Pays des Abers. Ce schéma, proposé par l'Agence de Développement du Pays des Abers, portant sur une partie du Nord-Finistère englobant 5 cantons (Lannilis, Lesneven, Plabennec, Ploudalmézeau et Saint-Renan), ne constituant pas une unité géographique et maritime homogène et les objectifs généraux d'aménagement et d'exploitation ne faisant l'objet d'aucune définition précise, le Conseil Municipal, unanimement, décide de ne pas s'y associer.

§ Tarification 1990 :

Par rapport à 1989, les tarifs 1990 sont augmentés en moyenne de 3%. Le détail de la tarification des différentes prestations peut être consulté en Mairie.

§ Aménagement et exploitation du port :

L'intérêt général exige que le port du Conquet soit un port moderne, équipé pour la pêche, la plaisance et l'escale, mais il y a lieu de constater que la commune ne possède pas la compétence ni les moyens financiers et humains nécessaires pour mener à bien une telle mission ; en conséquence, le choix d'un organisme aménageur et exploitant s'impose.

Après présentation par le Maire d'un projet de sous-traitance ne constituant qu'une information préalable ayant pour seul objet immédiat de montrer la complexité du sujet, il est convenu que devrait être établi un document plus élaboré qui tienne compte non seulement des spécificités du port du Conquet mais également de son développement futur. Le Conseil Municipal autorise le Maire à se rapprocher des services de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Brest en vue de l'étude de ce dossier.

§ Construction d'une cale :

En complément aux travaux d'infrastructures portuaires actuellement en cours, il apparaît souhaitable de réaliser une cale, de 65 mètres de longueur sur 10 mètres de large, située dans le prolongement Est du quai.

L'extrémité Ouest de cet ouvrage serait à la côte + 9,50 C.M et l'extrémité supérieure Est serait à la côte + 3,00 C.M. La fondation serait à - 2 C.M, comme le quai, afin de permettre l'accostage des navires de pêche par toutes marées.

Le coût global de cet ouvrage est évalué à 3 900 000 F H.T, coût pouvant être ramené à 2 900 000 F si l'ouvrage était réalisé pendant la phase actuelle des travaux, en raison de l'économie sur les enrochements prévus initialement.

Avis favorable du Conseil pour suivre le dossier en ce sens.

§ Dénomination de la salle polyvalente :

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de donner à la salle polyvalente le nom de : Salle LE GONIDEC.

§ Adhésion à l'association " INFORM 29 " :

Afin d'aboutir à une utilisation plus performante des équipements et une meilleure formation du personnel, il est projeté la création, au niveau du département, d'une association dénommée " INFORM 29 ", regroupant les utilisateurs de matériel informatique I.C.L.

Accord du Conseil pour adhérer à l'association " INFORM 29 ", pour une participation de 1 150 F pour 1990.

CAMPING ET CARAVANAGE SUR PARCELLES

I UNE NECESSAIRE POLITIQUE COMMUNALE

LE CONQUET, comme toutes les communes littorales du Finistère, est confronté depuis quelques années au problème du stationnement sur parcelles privées d'un nombre sans cesse croissant de caravanes.

Ce phénomène affecte essentiellement les zones naturelles de bord de mer (zones NC et ND du POS). Il s'ensuit une atteinte de plus en plus marquée aux sites et aux paysages qui constituent l'attrait touristique majeur de notre pays conquétois. Il affecte les domaines de l'équipement et de la gestion des services publics (eau potable - ordures ménagères). Il présente enfin des risques au niveau de la sécurité et de la salubrité publique.

Les dispositions réglementaires relatives au stationnement des caravanes relèvent du Code de l'Urbanisme (celles relatives au camping sont rattachées au même code depuis 1984). Dans les communes dotées d'un POS, c'est le cas du CONQUET, c'est donc le Maire qui délivre les autorisations de stationner et d'aménager les terrains et fixe par arrêté la réglementation du stationnement des caravanes sur parcelles, en application d'une politique préalablement définie par le Conseil Municipal (après études et sur propositions de la commission des travaux et de l'urbanisme).

2 UN RAPPEL DE LA REGLEMENTATION

A/ CAMPING ET STATIONNEMENT DES CARAVANES SUR PARCELLES

Sous réserve d'être propriétaire d'un terrain ou d'avoir l'accord du propriétaire, le stationnement sur parcelle d'une caravane (ou l'installation d'une tente de camping) n'est soumis à aucune formalité, sous réserve :

- que la durée du stationnement soit inférieure à 3 mois par an, consécutifs ou non ;
- que le nombre de caravanes (ou d'installation de camping) soit au plus égal à 6 par unité foncière et le nombre de campeurs à 20 ;

Au delà de la durée de 3 mois et pour une durée maximale de 3 ans, le stationnement sur parcelles d'une caravane est soumis à autorisation du Maire délivrée au propriétaire du terrain (ou à celui qui en a la jouissance). Cette autorisation peut être accordée, avec ou sans réserve, ou refusée pour des motifs énumérés dans le Code de l'Urbanisme (atteinte aux sites, activités agricoles, risques pour la salubrité publique...). Dans la pratique cette autorisation est rarement sollicitée et l'application des dispositions réglementaires nécessite un contrôle pas toujours aisé à réaliser.

B/ INTERDICTIONS

Le stationnement des caravanes et le camping en dehors des terrains aménagés sont STRICTEMENT INTERDITS, quelle qu'en soit la durée :

- sur les rivages de la mer (domaine public maritime)
- dans les sites inscrits ou classés : (Presqu'île de Kermorvan, majeure partie des Blancs Sablons)

- dans un rayon de 200 m des points d'eau captés pour la consommation
- dans les espaces boisés classés du POS

A ces zones interdites s'ajoutent celles définies par arrêté municipal.

Ces interdictions sont prononcées après avis du Conseil Municipal et de la commission départementale d'action touristique. Elles doivent être motivées sur la base des considérations suivantes :

- atteinte à la salubrité, sécurité ou tranquillité publique
- atteinte aux paysages naturels ou urbains
- atteinte à l'exercice des activités agricoles

3 UNE REGLEMENTATION ADAPTEE

En fonction du nombre d'installations, du degré d'aménagement des parcelles, des inconvénients au titre de la salubrité publique, de la protection des sites, les élus devront se prononcer sur les options à retenir par secteurs et qui pourront être :

- le régime de la liberté du stationnement sur parcelles pour une durée maximum égale à 3 mois ou pendant une période de l'année fixée à l'avance (du 1er Mai au 1er Octobre, par exemple)

- la reconnaissance d'un état de fait irréversible en raison des problèmes humains et sociaux qu'impliquerait une interdiction totale de stationnement des caravanes

- en plus des secteurs où l'interdiction est déjà de droit, l'interdiction totale de stationnement et de camping peut être prononcée en vue d'assurer la protection de certains sites et paysages, la sécurité (risques d'incendie), la préservation des espaces agricoles.

ETAT CIVIL



NAISSANCES

08/11/89 Delphine Marie-Hélène SZULC 1 Rue J. D'Arc
 13/11/89 Yoann QUERE 39 rue Robert Schuman
 14/11/89 Judith BELEC, 12 Rue Jean XXIII
 06/12/89 Antoine Hugo LINDREC, 10 Rue de Kéringoff

DECES

19/11/89 Anaise Marie QUELLEC Vve de Jean Marie QUELLEC
 1 Rue Robert Schuman, 76 ans
 25/11/89 Antonio JIMENES Epoux de Jeanne Marie PERHERIN
 22 Rue Clemenceau, 57 ans
 17/12/89 Guillaume Yves Marie SALAUN, Veuf de Anne Marie
 Yvonne Marguerite APPRIOU, Kéringar, 86 ans
 25/12/89 Henriette Louise PRIGENT, Veuve de Rolland SAOS
 Talsbay, 82 ans

PERMIS DE CONSTRUIRE

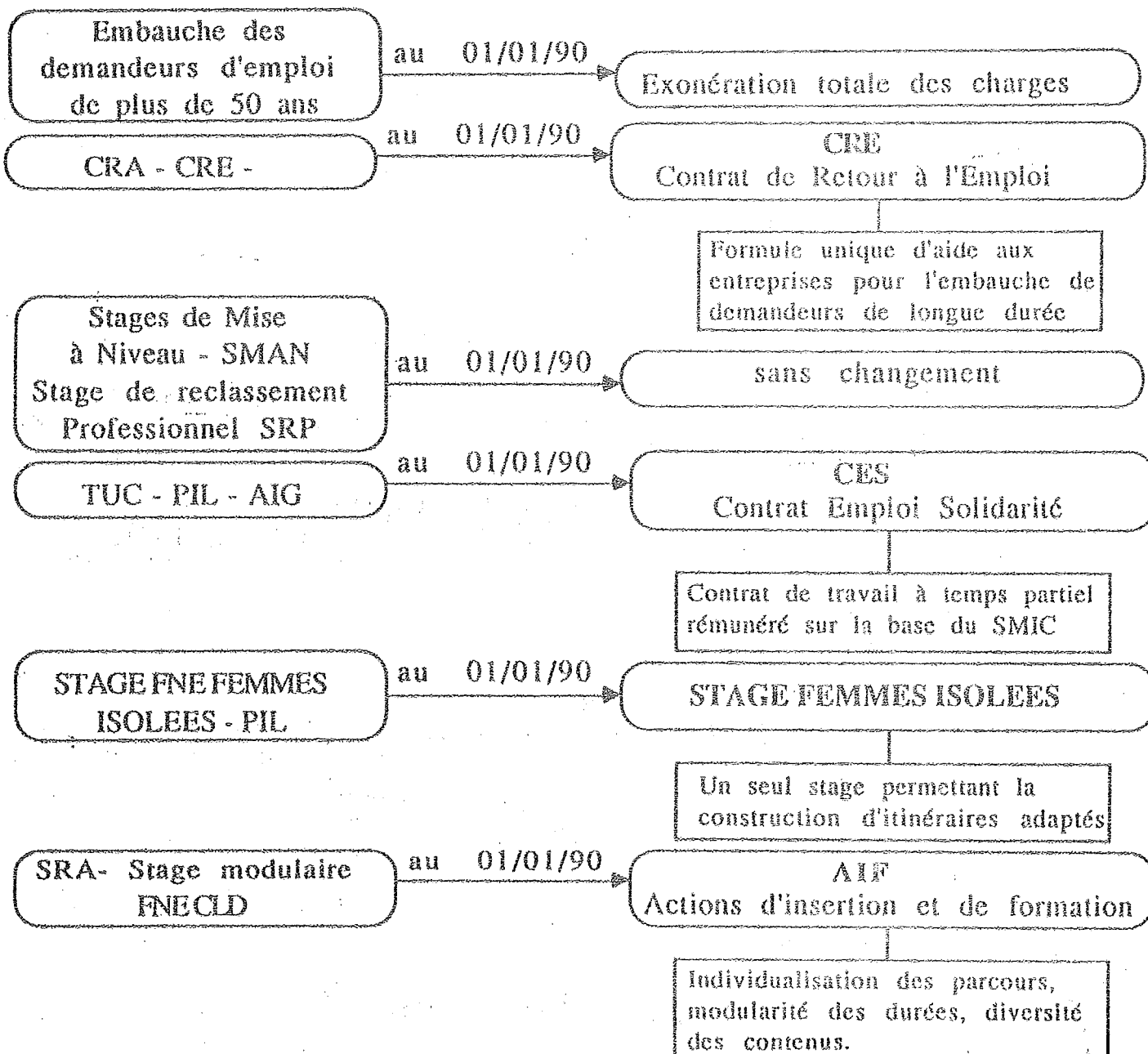
27/11/89 MINGUY Emile, Rue Le Guerrannic
 Résidence Principale
 20/12/89 MINGUY Jean Charles, Rue Kennedy
 Résidence Principale
 26/12/89 MINGUY Charles, Kerandiou
 Résidence secondaire

#####

PLAN EMPLOI 90 : CE QU'IL FAUT SAVOIR

14 septembre 1989

Les mesures du nouveau plan emploi ont été arrêtées en Conseil des Ministres le 13 septembre 1989. Cette "BREVES" présente de manière synthétique les principaux éléments de ce plan. Vous recevrez ultérieurement des instructions issues des textes d'application. Toutes les mesures actuellement en vigueur continuent d'être appliquées jusqu'à la fin de l'année 89.



AIF

ACTIONS D'INSERTION ET DE FORMATION.

- ▲ L'action articulation de modules de formation et de stages en entreprise
- ▲ la durée (de 40 à 1200 heures). Durée moyenne de 450 h
- ▲ le coût horaire moyen 20 à 24 F en cas d'amélioration du suivi des stagiaires
- ▲ le public visé en 90 demandeurs d'emploi de longue durée
232 000 personnes

CRE

**CONTRAT DE TRAVAIL EN ENTREPRISE :
LE CONTRAT DE RETOUR A L'EMPLOI**

- ▲ Le contrat contrat de travail avec une option formation
- ▲ l'aide forfaitaire passe de 9 000 à 10 000 F
- ▲ l'exonération des charges sociales sa durée passe de 6 à 9 mois
elle ira de 9 à 18 mois en faveur des DELD
les plus défavorisés
- ▲ le public visé en 90 demandeurs d'emploi de longue durée
bénéficiaires du RMI ou de l'allocation de
solidarité 90 000 personnes en 90 contre
67000 en 89.

**UNE ACTION RENFORCEE DE L'ANPE EN DIRECTION DES DEMANDEURS
D'EMPLOI RENCONTRANT DES DIFFICULTES PARTICULIERES**

■ Le public visé : 250 000 personnes

■ Objectif :

Les demandeurs d'emploi de plus de 3 ans. Aider les personnes concernées à
Les demandeurs d'emploi agés de plus de 50 ans. accéder à un emploi ou aux différents
Les demandeurs d'emploi bénéficiaires du RMI. dispositifs (CRE - CLES - AIF ...)

- ▲ Modalités
- Entretien
- Appui spécifique personnalisé (20 000)
- Modules d'orientation approfondi (50 000)

CES**CES : UN CONTRAT EMPLOI - SOLIDARITE**

- ▲ Le contrat et sa durée contrat de travail à mi-temps, de 3 à 12 mois
(12 à 24 mois pour les demandeurs en difficulté)
- ▲ l'employeur associations, collectivités locales et états publics
- ▲ l'exonération contrat exonéré des charges patronales
- ▲ la rémunération SMIC (participation obligatoire de 500 F par l'organisme
d'accueil, 110 F pour les publics prioritaires)
- ▲ le public visé 300 000 personnes au total en 90
jeunes de 21ans, jeunes 21 à 25 ans et demandeurs
d'emploi inscrits depuis plus d'un an
- ▲ le public prioritaire bénéficiaires du RMI, jeunes déjà en TUC, demandeurs
d'emploi âgés de plus de 50 ans

STAGE FEMMES ISOLEES

- ▲ Un seul stage de formation spécifique, le stage femmes isolées concernera en 90 11000 femmes.

DEVELOPPEMENTS→ **REMUNERATION DES STAGIAIRES JEUNES**

Le montant de la rémunération des jeunes stagiaires demandeurs d'emploi de 18 à 25 ans sera portée à 2000 F en 90.

→ **DEVELOPPEMENT DES STAGES DE MISE À NIVEAU - SMAN et des SRP**

Les Stages de Mise à Niveau passeront de 20 000 en 1989 à 27 000 en 90.

Les Stages de Reclassement professionnel : 40 000 actions sont prévues en 90.

→ **DEVELOPPEMENT DES POSSIBILITES DE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL POUR LES CHOMEURS INDEMNISES**

Le cumul sera possible sans plafond mensuel, l'allocation étant diminuée de la moitié du salaire perçu et dans la limite de 750 heures par période de chômage ; ce dernier point ne s'appliquera pas aux demandeurs d'emploi de très longue durée ou âgés de plus de 50 ans.

PRINCIPALES MESURES D'AIDES A LA CREATION D'EMPLOI

- **COTISATIONS PATRONALES** Exonération pendant deux ans des cotisations patronales pour l'embauche du premier salarié reconduite pour un an. Cotisations familiales pour les employeurs déplafonnées au 1er janvier 1990 et taux ramenés à 7 %. Déplafonnement des cotisations accidents du travail : 1er janvier 1991.
- **TEMPS DE TRAVAIL** Crédit d'impôt par salarié et par heure de réduction durant 3 ans aux entreprises qui diminuent l'horaire de 3 ou 4 heures ; crédit porté à 4000 F par heure réduite pour les entreprises qui mettent en place une demi-équipe supplémentaire. Heures supplémentaires au delà des 130 heures annuelles : récupération repos compensateur à 100 %. Aide et conseils par l'ANACT aux entreprises souhaitant adapter leurs horaires.
- **IMPOT** Taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices réinvestis : moins deux points, de 39 à 37 %.

Diffusion : tous agents

Informations Diverses

La Circonscription 19 tient à informer que Madame
BERNA, Educatrice Spécialisée, assurera une permanence :

le 2ème Mardi du mois de 9 Heures 30 à 11 Heures 30,

le 4ème Mercredi du mois de 14 à 17 Heures,

au Centre Médico Social
43, rue du Général de Gaulle
29290 SAINT RENAN

tél : 98.84.23.22.

Ces permanences s'adressent :

- Aux parents désireux de pouvoir expliciter des
difficultés rencontrées avec leurs enfants.

- Aux enfants et adolescents pour une écoute,
des conseils...

La CHORALE DES ENFANTS a fonctionné toutes les semaines pendant le
1er trimestre scolaire.

Beaucoup ont appris à bien chanter et dans le rythme. De très belles
voix ont été découvertes.

Malheureusement, les choristes sont trop peu nombreux et il n'est
pas possible de chanter à plusieurs voix .
Nous cessons donc l'activité qui faisait double emploi avec le
chant pratiqué à l'école.

CLUB FEMININ

En ce début d'année 90, nous vous adressons nos vœux sincères
de santé et de bonheur.

Réservez votre soirée du Samedi 24 février où nous nous retrouverons
avec nos conjoints pour un buffet campagnard.

Inscriptions au Club, fin Janvier

Bonnes Fêtes à Tous

M.R.

CALENDRIER DES FESTIVITES 1990

Tous les responsables d'associations sont invités à participer à l'établissement du calendrier des festivités prévues sur la commune pour l'année 1990 le lundi 29 Janvier 90 à 17h30 en mairie.

Pour une planification plus complète de toutes les animations sur la commune, les associations extérieures et les autres organisateurs (cafés - campings...) de manifestations (concours de pétanque par exemple) sur LE CONQUET sont priés de prendre part à cette réunion.

Il ne sera pas adressé de convocations individuelles à chaque association. Nous comptons fermement sur votre présence le 29 Janvier à 17h30.

Le Comité de Rédaction demande aux responsables d'Associations de bien vouloir remettre leurs articles en Mairie au plus tard le 26 Février s'ils désirent que leurs articles paraissent dans le prochain numéro.

Ouverture d'un cabinet de Consultation Educative
11 bis rue de Général de Gaulle St RENAN
Sur rendez-vous. Tél. : 98.89.68.77

Ecoute des Parents, Information, Orientation.

COLLECTE DE FERRAILLE ET ENCOMBRANTS

1er SEMESTRE 1990

LE CONQUET : 18 Janvier; 8 Mars; 31 Mai.

----- §§§§ -----

- dimanche 21 janvier 90 : Quatuor Vocal du Léon
à 17 H., à l'Eglise
- Dimanche 11 février 90 : Jazz Band DOUARNENEZ
17 h 00, "Le Bretagne"
- Vendredi 23 mars 90 : PSALETTE Grégorienne
à 20 H 30, à l'Eglise : (Chants Grégoriens - Musique ancienne).
- Dimanche 22 avril 90 : Orchestre à Cordes de Douarnenez.
à 17 H, à l'Eglise
- Dimanche 20 mai 90 : Gwalarn
à 17 H., "Le Bretagne"

ENTREE : 30,00 F. pour adultes - 10,00 F. pour enfants.
150,00 F. l'abonnement pour les 6 concerts.

Les cartes sont en vente en Mairie.

GOUEL AR MOR

Festival de la Tradition Maritime

F E T E S DES 3/4/5 AOUT 1990

Mr le Maire ayant donné des assurances quant à la possibilité d'amener des bateaux l'été prochain au Drellac'h, la fête annulée l'an passé aura donc bien lieu cette année. Elle a été fixée aux vendredi/samedi/dimanche 3.4.5 août.

Des commissions pour l'organisation des spectacles, l'accueil des bateaux, la publicité, la restauration ... doivent au plus vite se mettre en place. Les responsables de Gouel ar Mor font appel à toutes les bonnes volontés..

Une réunion du Comité a lieu chaque premier mercredi du mois à 20h30 au Musée à Beauséjour. Les personnes souhaitant participer à la préparation de la fête sont cordialement invitées à nous y rejoindre. (Prochaine réunion mercredi 7 février).

M U S E ESi le Musée n'est pas tout à fait terminé il sera cependant ouvert de façon ponctuelle selon les disponibilités des responsables en attendant de trouver une solution pour le gardiennage. (Rendez-vous possibles).

Les tarifs d'entrée seront 10F pour les adultes
5f pour les enfants

Une carte individuelle à 50f donnera droit à l'entrée permanente pendant un an.

GOUEL AR MOR / Adresse Musée, BEAUSEJOUR 29217 LECONQUET

Responsable fête : le Président Mr Larsonneur Keringar/ Lochrist.

Responsables musée : Jp Clochon 98890427

D Quentel 89891128

Collège Dom Michel

Nouvelles du Collège DOM MICHEL

Depuis trois mois, les cours ont repris et le 1er trimestre s'achève sur la réalisation de plusieurs points forts.

En effet, le 24 octobre, pour conclure un travail d'endurance effectué dans le cadre des cours d'E.P.S. un record de distance en course à pied a été tenté par tous les élèves du Collège. Résultat = 676 kms parcourus, soit la distance LE CONQUET-LIMOGES.

- * Un mois plus tard, les plus grands pouvaient assister à une animation-concert sur l'oeuvre de Frédéric CHOPIN, présentée par M. et Mme BANNIER. Par des diapositives et des morceaux joués au piano, ils ont pu découvrir la vie et les compositions de l'artiste.
- * D'autre part, les élèves de 3è qui se présentent à un examen de fin de 1er cycle ont eu un aperçu de ce que sera le Diplôme National du Brevet au mois de Juin prochain, en l'organisation du "brevet blanc". Opportunité qui se reproduira au 2ème trimestre.
- * Ces mêmes élèves, préoccupés par leur avenir, se sont vus proposer, grâce à un "FORUM des FILIERES" un échantillon de possibilités quant à leur orientation. Pour ce faire des représentants d'une vingtaine d'établissements privés de BREST et de la région étaient présents le 16 décembre à la salle polyvalente. Les intéressés se sont penchés sur les différentes formations dispensées dans le Finistère : agriculture, hôtellerie, aquaculture, enseignement technique, général et bien d'autres encore.
- * Par ailleurs, NOËL approchant, l'ensemble du Collège, s'est réuni pour confectionner des "bouquets de Noël", destinés à la population du CONQUET, PLOUGONVELIN et TREBABU. La somme récoltée a permis l'achat d'un jeu éducatif collectif pour des adolescents du centre d'handicapés de PERHARIDY en ROSCOFF.
- * En cette période de fêtes, l'ensemble des professeurs et des élèves vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 1990.

A bientôt au 2ème trimestre.

ASSOCIATION SCOUTS DE FRANCE BASE NATIONALE MARINE

L'équipe de la Base vous présente leurs meilleurs voeux pour l'année 90. Une année qui sera marquée de moments importants pour notre commune. Les actions de l'été 90 sont capitales pour la promotion de notre mouvement. C'est en premier lieu la messe télévisée le 22 juillet qui se déroulera autour du fort, c'est la grande fête des 21 et 22 juillet, basée sur le thème de "l'enfant et la mer". Beaucoup de festivités sont prévues au cours de ce week-end. Nous vous informerons plus en détail en vous invitant à une réunion d'informations au début d'année. Nous serions heureux de travailler avec les personnes qui le souhaitent ou les associations qui le désirent.

Mais dès janvier, plusieurs animations sont prévues. Ce sont des ateliers sur l'environnement, sur l'écologie du milieu marin, un atelier sur la pédagogie de la mer. Plusieurs sorties en mer, qui se font à BREST, sont aussi organisées pour les jeunes. Un programme de formation qui est dense mais qui va encore se développer, car nous envisageons de travailler avec les écoles du CONQUET et des communes du canton.

Un temps fort au mois de janvier, le 20 janvier au soir, une nuit de prière réalisée dans le cadre de la semaine de l'unité. Une nuit de prière qui est organisée avec les associations du canton et les mouvements de jeunes. Toute la population du CONQUET est invitée à participer. Elle se fera au fort, les modalités seront données ultérieurement. Une large représentation des religions monothéistes se fera et des exposés par les responsables des différentes confessions devront se faire avant le temps de prière. Nous souhaitons, à notre manière, travailler à la paix. le "sens du développement c'est la paix". Frédéric Mayor UNESCO.

Depuis déjà 4 années nous accueillons des étrangers sur la commune, notre mouvement étant international. C'est en sensibilisant les jeunes qu'on pourra vraiment gagner la paix.

Quant au local et à son aménagement, les contacts pris avec les différents organismes sont dans l'ensemble positifs et si tout se passe bien, dès fin 90, nous pourrons envisager le début des travaux. Avoir un tel lieu sur notre commune, représentera le dynamisme de notre mouvement. Il faut que ce lieu soit un lieu où tous les partenaires se sentent engagés. Les associations Conquetoises pourront en bénéficier et des activités culturelles se développeront.

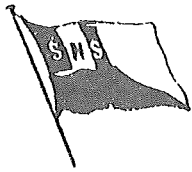
La Base est aussi un lieu d'insertion professionnelle. On peut compter aujourd'hui deux personnes dans le cadre des contrats T.I.G., une personne sous contrat T.U.C., au début d'année une personne sous contrat P.I.L. ; toutes ces personnes encadrés par deux permanents qui sont chargés d'animer cette Base.

Tous ces projets, toute notre action ne peuvent se réaliser que si un partenariat s'établit, que si une collaboration solide se fait. L'exemple des rapports avec la Marine Nationale est à souligner. C'est vrai que les Scouts de France sont membres fondateurs de la commission Armée-Jeunesse, et c'est vrai que l'association a toujours eu des contacts privilégiés avec les instances militaires. C'est ce genre de contact qui enrichit la vie associative. Nous devons travailler ensemble, chacun avec ses différences.

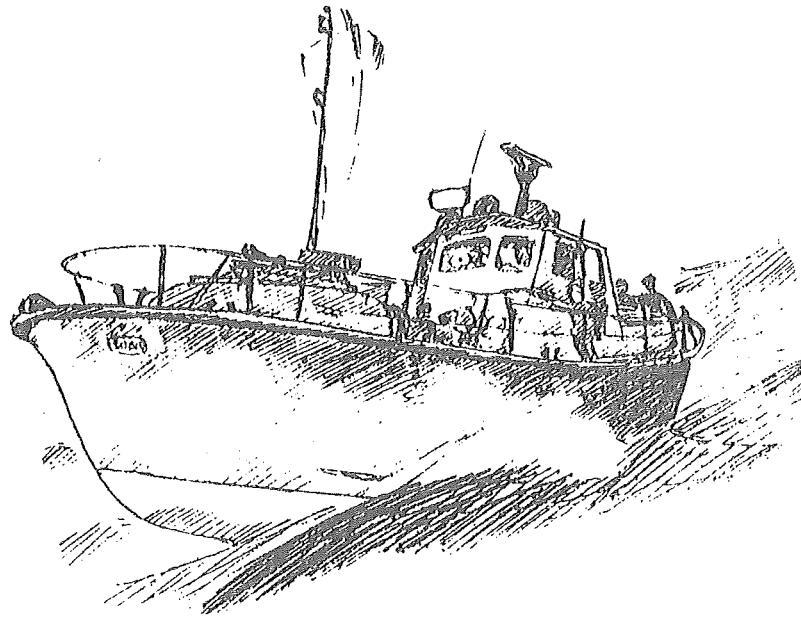
Sachez donc, que nous voulons travailler avec toute la population ; sachez que nous comptons sur vous et que sans votre concours, nous ne sommes rien. Venez nous rejoindre, même si vous êtes déjà engagés, même si vous ne pouvez pas donner beaucoup de temps. Un travail avec des jeunes est porteur et passionnant. Un contact : le Fort, au 98.89.13.80 VENEZ NOUS VOIR.

Que la paix de Noël vous garde tout au long de cette année 90.

Alain BOSSARD et toute l'équipe



STATION DE SAUVETAGE



L'activité de la station en 1989, en raison du beau temps qui a duré jusqu'en Décembre, a été moyenne :

Huit sorties d'assistance, deux pour le canot "Patron Aristide Lucas", six pour la vedette "Brest les Abers"; Trois sorties ont concerné des bateaux de pêche (dont un du CONQUET) quatre des plaisanciers (dont un du CONQUET) et la dernière un zodiac de la gendarmerie.

On peut noter, depuis deux ans, la disparition des interventions au profit des planches à voile : les planchistes fréquentent moins LE CONQUET depuis quelques années.

Pour information et comparaison, les 25 stations du Finistère sont intervenues 326 fois (du 1.10.88 au 30.09.89) dont 153 fois au profit de navires ou embarcations et 152 fois au profit de véliplanchistes.

Le 24 Juin, la station recevait à la salle polyvalente ses amis et donateurs. François LE BRIS a reçu, à cette occasion la Médaille de Bronze de la S.N.S.M., récompensant plus de 40 années de présence à la station.

DERNIERE MINUTE : Le canot "Patron Aristide Lucas" est sorti le 23 Décembre à 16h30 pour ramener au port deux containers à la dérive dans le chenal et dangereux pour la navigation.



CULTURE ET
BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

10 rue Lieutenant Jourden , LE CONQUET

PRETS DE LIVRES - ADULTES, JEUNES

Jours et Heures d'ouverture :

Mercredi]
Jeudi] de 10H30 à 11H30
Samedi]

Les bibliothécaires vous adressent leurs meilleurs voeux pour 1990, et comme l'année dernière seront très heureuses de pouvoir vous accueillir à la Bibliothèque, lieu de recontre et d'échange autour du livre.

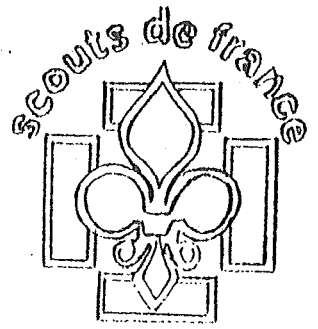
Pour les adultes, nous venons de recevoir plusieurs livres nouveaux, choisis au cours de la dernière journée d'achat au Centre Départemental.

Pour les enfants de tous les âges, un choix de livres important et de nombreuses bandes dessinées.

Plus de cent familles environ sont déjà abonnées moyennant 40 F par an, par famille. Le prix de location d'un livre est d'environ 3,50F (le prix d'un quotidien).

Que vous soyez lecteur ou non, venez nombreux nous voir, nous vous ferons visiter la bibliothèque.

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo



SCOUTS DE FRANCE
GROUPE PEN AR BED

Laurent, louveteau à la meute raconte le week-end du 16 et 17 Décembre.

Nous sommes arrivés à la colonie Kerber vers 14h30. Nous nous sommes installés puis on nous a annoncé le programme de l'après-midi: la répartition en équipes, un jeu, le goûter, un autre jeu, la préparation du repas et de la veillée. On s'est couché vers 22h. Lorsque les chefs furent partis, certains se sont mis à crier et à courir dans les couloirs pendant que d'autres essayaient de dormir. Le calme est revenu, nous avons dormi jusqu'à 8h00.

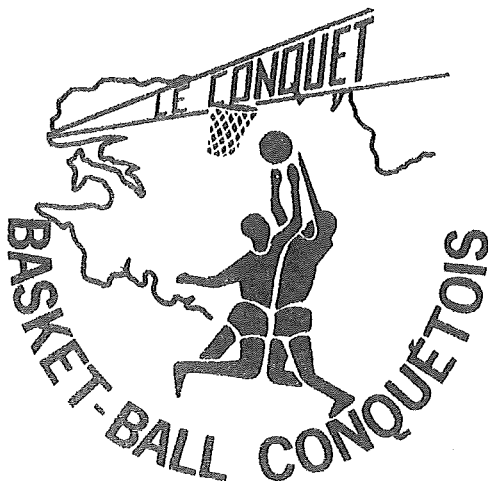
Dimanche, après le petit déjeuner on a rangé nos affaires et on a joué. A 10h00 nous avons eu des gâteaux que les mamans de Nicolas et Jonathan avaient préparés. Après le repas et le nettoyage des locaux un autre jeu. En fin d'après-midi il y a eu la remise des prix de la vente des calendriers.

Enfin, après un temps de partage nous sommes partis, heureux d'avoir passé un bon week-end.

Durant les vacances de la Toussaint, les marins sont descendus à MARSEILLE. Avec 1500 autres scouts ils ont pendant une semaine nettoyer la montagne SteVictoire, ravagée cet été par un terrible incendie. Ce fut également l'occasion de rencontres avec d'autres groupes et les responsables de l'O.N.F.(Office National des Forêts).

Ce grand rassemblement pour sauver la forêt a laissé chez chacun des souvenirs impérissables.

L'ensemble du groupe Pen ar Bed vous souhaite une bonne année 1990.



BASKET BALL CONQUETOIS

La trêve de fin d'année aura permis de recharger les batteries afin d'attaquer au mieux la seconde partie des divers championnats.

Les poussins après trois mois d'entraînements assidus vont disputer leurs premiers matches. Premières joies et déceptions, premiers stress seront aux rendez-vous pour certaines. Ce sera aussi le début d'une longue carrière peut-être sous les couleurs du B.B. CONQUET

Les benjamines après une "poule aller" difficile avant Noël (en confirmée) vont pouvoir lutter à armes égales dans un championnat à leur niveau.

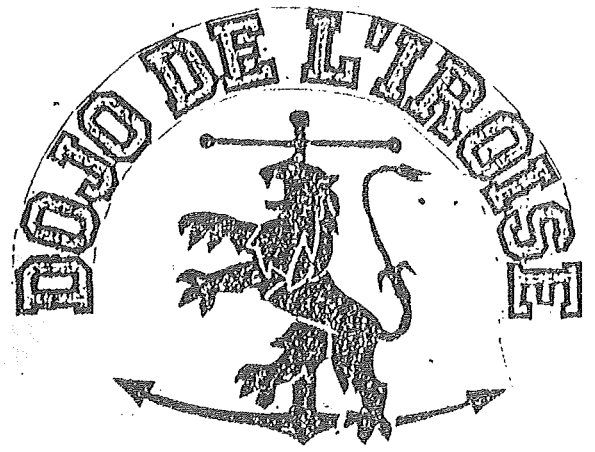
Les minimes filles, dont la moitié de l'effectif a été renouvelée, après des hauts et des bas dûs à l'adaptation des nouvelles se sont bien reprises sur la fin du championnat et terminent seules en tête sans défaite et avec un jeu collectif qui s'améliore de jour en jour. Ceci est encourageant pour l'avenir et la suite de la saison.

Pour les Séniors filles après un début de championnat des plus difficiles, 6 éléments seulement, blessures et gripes se sont succédées. Le retour d'Anne Sophie en meneuse de jeu et une meilleure condition physique ont permis d'accélérer le jeu. L'ambiance est au beau fixe, cependant il reste beaucoup de travail à effectuer pour atteindre l'objectif : le maintien !!!

Les Séniors garçons se placent pour l'instant à mi-parcours en milieu de tableau. Ils recevront dans les prochaines semaines les tenors du groupe avec l'avantage du terrain ; ils sont capables de jouer de bien mauvais tours aux équipes de tête. Une place dans les cinq premiers serait vraiment très bien pour la saison 89/90 . On attend des renforts pour la saison prochaine, qui donneront du sang neuf au groupe.

N'oubliez pas de venir supporter vos équipes. Nous rappelons que l'entrée de la Salle Omnisports est gratuite tous les samedis après-midis et samedi soirs, jours de matches.

Bonne et heureuse année à tous



Excellente fin de trimestre pour notre club

Le DOJO termine ce dernier trimestre 89 en beauté. En effet, Jérôme LE GUENNEC après avoir passé brillamment sa ceinture noire, a bien failli récidiver lors du passage de la ceinture noire 2ème dan. Sur 5 combats, il en a gagné 4 par Ippou. Son unique défaite face à un seniors de 96 Kg montre la réelle valeur de Jérôme qui n'est que Junior 1ère année.

De même pour Gérald BRENTERCH âgé de 15 ans et 10 jours lors de son 1er test pour la ceinture noire à LANĒSTER , a démontré une efficacité et une combativité certaine en gagnant 4 combats sur 5 et laissant ainsi échapper la ceinture noire à 7 points près.

Nous espérons encore d'autres résultats pour les 2 trimestres 1990 avec les championnats départementaux et régionaux des ceintures de couleur

Au mois de Mai ou Juin nous devons recevoir le club de Judo de St Austell "Cornouaille Anglaise". Les familles désireuses de recevoir un anglais chez elles pendant trois jours sont priées de se faire connaître auprès des responsables du club.

Les responsables du DOJO souhaitent tous leurs meilleurs voeux aux adhérents ainsi qu'à leur famille.

Le SIVOM DE SAINT RENAN/IROISE communique:

L'OPAH solution miracle !

=====
Le 24 Octobre 89, visite du comité de coordination de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat(SIVOM) sur quelques réalisations du CONQUET.

Mme.... nous ouvre la porte de son nouveau logement entièrement rénové grâce à la subvention de l'ANAH(Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat)octroyée dans le cadre de l'OPAH du SIVOM et grâce aussi à la clairvoyance de son propriétaire qui a vu là l'occasion de mettre aux normes son capital immobilier. Mme... est radiée et on le comprend en visitant son appartement(lcbr,lsdb, lcuisine,l Séjour).

Coût de l'opération? exemplaire lui aussi! Total des travaux 160 000 F, subvention:48 000 F Loyer 1364 F Aide Personnalisée au logement (APL):960 F.

ALORS... Quattendez-vous pour vous renseigner aux permanences de l'OPAH (Paet Arim) dans votre mairie? l'OPAH ne durera que jusqu'à fin 90....

Le Comité de Jumelage a le grand regret d'annoncer le décès de Monsieur Gérald Antony, le maître de chorale du groupe "COR MEIBION DYNEFWR" de LLANDEILO. Les nombreux conquétois qui ont eu le plaisir de l'applaudir lors de ses dernières représentations dans notre église du CONQUET et dans celle de LANNILIS et aussi lors de concerts au pays de Galles seront certainement très peïnés.

Gérald né en 1920 débuta très jeune dans la vie comme ouvrier mineur.

Repéré comme chanteur par des gens du spectacle de Londres, il se fit rapidement un nom et devint le Ténor de l'Opéra de Londres et aussi de l'Opéra de Vienne. En retraite, et retiré dans son pays natal, il s'occupa activement du chant choral. Courte retraite. Deux à Trois ans.

L'assemblée générale annuelle s'est déroulée le samedi 2 Décembre.

Les sujets traités ont été comme les années précédentes dominés par les échanges Bretagne/Pays de Galles. Les enfants bien sûr, mais en 1990 nous aurons en plus, un fort contingent d'adultes. Une cinquantaine de personnes assisteront aux fêtes de la mer. Tout ce qui touche à la mer et à la pêche leur est naturellement étranger et cette fête de la mer ne peut que fortement les intéresser.

Parlant d'échange ; il serait bon que les étudiants en profitent aussi. 15 jours dans une famille de langue anglaise ne pouvant être que bénéfique.

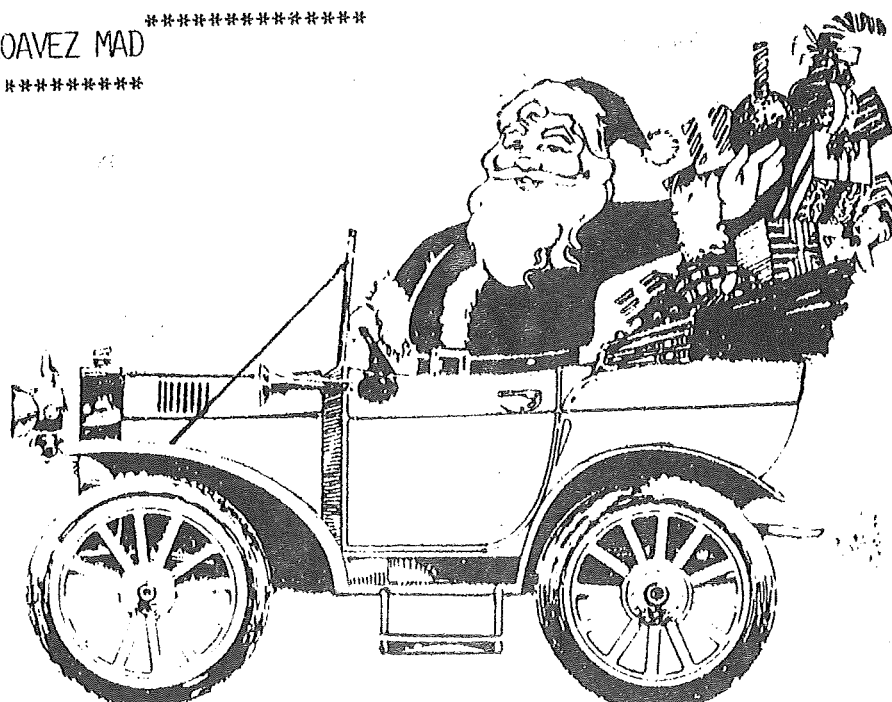
A l'aube de l'année 1990, le comité de jumelage tout entier présente aux conquétoises et aux conquétois ses meilleurs voeux.

HAPPY NEW YEAR

BLOAVEZ MAD

*-*****

BONNE ANNEE





CLUB DES MOUETTES

CLUB DES MOUETTES

Quoiqu'étant en période hivernale le club va toujours bien.

Le 21 octobre repas des anciens

Le 22 octobre sortie à l'Auberge de Penzé, repas dansant animé
par Jo EVEN.

Le 8 Novembre un thé dansant à Lampaul-Poluarzel.

Le Club Bouge bien.

Le 22 novembre nous repartons pour une promenade à Brennilis où
nous visitons un village miniature nous déjeunons à Plufur dans les Côtes du Nord.

Le 7 décembre nous nous rendons à Saint Renan à la Salle Le Bretagne
pour écouter la chorale des anciens de Lesneven. Très Bien

Ensuite nous allons au restaurant Kermarrec où un goûter nous est
servi.

Le 20 décembre nous revoilà sur les routes. Direction Plouguerneau
où un déjeuner nous attend à l'auberge du Corréjou.

Un petit mot pour vous annoncer que le 17 janvier 1990 Monsieur
PAILLER se propose de faire une projection audio-visuelle en deux parties :

1) histoire de SAINT RENAN

2) histoire des communes du Canton
documentaire culturel à la Salle Le Bretagne à Saint Renan GRATUIT
ensuite goûter chez Kermarrec

Bonne année à Tous et Bonne Santé

Kénavo

ASSOCIATION MER MONTAGNE

L'Association Mer-Montagne a organisé au cours du mois de novembre une soirée choucroute réunissant cent vingt personnes dans une excellente ambiance. Cette animation du samedi soir a plu et nul doute qu'elle sera réitérée.

Au cours du mois de février, l'association a en projet, l'organisation d'un voyage à la neige à MANIGOD pour les enfants et les familles du 13 au 21 février.

Dix nouveaux membres sont venus étoffer l'équipe déjà en place : il s'agit d'Annick RAOULT, Marie-France APPRIOU, René DANIEL, Alain LE VEN, Mimi JEZEQUEL, Josette COROUGE, Armelle VIGOUROUX, Agnès VAILLANT, Annick NORMAND, Michèle LE VEN

A la suite de l'Assemblée Générale le bureau a été reformé :

Président : Xavier JEAN

Vice-Président : Hélène VAILLANT ; Alain LE VEN

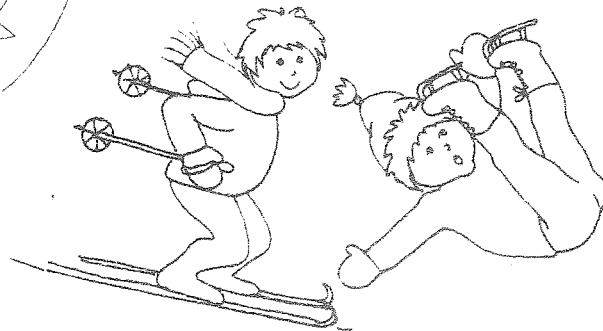
Trésorière : Anne LE BORGNE

Trésorière Adjointe : Marie-Thérèse TANGUY

Secrétaire : Monique JEAN

Secrétaire Adjointe : Marylin KEREBEL

L'Association Neige -Océan s'associe à Mer-Montagne pour souhaiter une bonne et heureuse année à tous les Conquétois.



OLYMPIQUE-CLUB DE KERMORVAN

Une vingtaine de "mordus", avec des ambitions diverses, ont déjà rejoint l'association. Sous la houlette de Claude CAMPENS les "chevronnés" atteignent déjà un niveau appréciable, au point de bien figurer dans les différentes épreuves de la région. On retiendra, entre autres, la 3ème place obtenue par Bernadette QUERE le 3 Décembre à St RENAN.

Par ailleurs, huit coureurs de l'association ont décidé de préparer, d'ores et déjà, le marathon de Brest qui aura lieu en début de l'année prochaine. Pendant ce temps là, quelques débutants apprécient les deux sorties d'oxygénation organisées chaque semaine. Il faut noter, également, que la date du 12 Mai a été retenue par les instances compétentes. Les "deuxièmes foulées conquétoises" se dérouleront, donc, ce jour là au CONQUET.

Au programme : Courses enfants (dans l'après-midi)

Débutants populaires à 17h00 (5 Km500)

Chevronnés à 18h00 (15Km500)

A tous les volontaires désireux d'adhérer à l'association ou de participer aux entraînements, voici les horaires :

Débutants : Mardi 17h30 et Mercredi 9h00 (départ près de l'école publique).

Habités : Mercredi soir 18h30 (Place Charles Minguy)

Toutes catégories : Dimanche 9h30 (près du syndicat d'initiative)

Pour tous renseignements complémentaires :

- Claude CAMPENS : 98.89.09.81

- Charles PODEUR : 98.89.06.92

POINTE DU RENARD OU DES RENARDS, BEG A LOUARN

Sans nul doute cette péninsule avancée dans la mer entre les grèves de Portez et du Bilou tire son nom de l'abondance de renards qui hantaient jusqu'à une époque très récente, les landes d'épine noire et d'ajonc qui la recouvraient en grande partie. L'appellation Roches des Renards pour les récifs qui la prolongent en mer n'est pas d'origine, sur les cartes anciennes ils sont dénommés : "Mulets". ... Renards ou Mulets, ils furent au cours des siècles cause de nombreux naufrages, l'un des derniers a été en 1974 celui du palangrier douarneniste DAHUT.

Sous l'Ancien Régime, ces terres relevaient en partie de la seigneurie du Bilou (De Kersulguen) et en partie de celle de Rochdurant (De Poulpiquet). Pas de construction notable en ce lieu avant le milieu du XVIIIe siècle, on note seulement à l'extrémité de la Pointe une batterie créée ou restaurée par Vauban et dont le gardien en 1730 était Jacques Labbé (dit La Joye), par ailleurs sonneur de cloches à Lochrist.

1758 : la défense côtière est réorganisée et renouvelée. En même temps que le magasin général du Cosquies, des bâtiments neufs sont construits pour les batteries de Porsliogan, Le Bilou (Pors Fontaine), Les Renards, Ste Barbe etc...

La batterie des Renards est armée de 4 pièces de 18, elle dispose d'un bâtiment pour loger les soldats et d'un magasin à poudre.

L'air salin et le mauvais entretien général des batteries côtières font qu'à l'inspection de 1777 deux canons sont notés hors d'usage. Et pire encore lorsque les commissaires militaires de la Révolution font un état des lieux en 1791, ils constatent que seul un canon est capable de servir, que le magasin renferme 50 boulets et deux barils de poudre de 50 livres chacun, mais, comme cette poudre est là depuis 14 ans, on peut avoir des doutes sur sa qualité. Par contre le corps de garde est en bon état.

1793 : Les menaces ennemies ont conduit les autorités à remettre d'urgence les batteries en état d'alerte permanente. Dans un rapport du commandant de l'arrondissement de St Renan, Le Dissez-Kerbabu, il est dit que la batterie des Renards est tenue par 14 canonniers et un gardien. Les soldes mensuelles sont de 40 livres pour le gardien, 16 livres pour un canonnier garde-côtes. Un peu plus tard l'effectif garde-côtes est porté à 16 hommes qui servent par groupes de 4.

A cette date le responsable de la défense côtière est César François Mazé-Launay, procureur de la commune du Conquet, garde principal des batteries de côtes et garde-magasin d'artillerie. Il a en charge la surveillance du magasin principal du Cosquies et tous les corps de garde depuis Porsliogan jusqu'à Corsen dans la distance de deux lieues...

Sous le Premier Empire le port du Conquet abrite des canonnières et des péniches garde-côtes, un grand mât servi par un gardien des signaux est alors dressé sur le haut de la Pointe des Renards. Il sert à la transmission d'ordres par pavillons aux petits bateaux précités. Le socle de ce mât, vaste plate-forme circulaire en dalles de pierres plates, existe toujours, intact, dans le jardin d'un pavillon du Centre Radiomaritime.

1860 : Les batteries côtières sont déclassées par l'Inspection Militaire, l'Administration des Domaines les met en vente. Les bâtiments sont achetés par des particuliers qui les transforment en maisons d'habitation. En 1873 Stéphane Mallarmé viendra passer un mois en location dans la maison des Renards, pour y écrire une partie des poèmes destinés au tombeau de Théophile Gautier. ... "Je ne fais d'autre imprudence, écrivait-il à sa femme restée à Paris, que d'abuser du homard, parce qu'il n'y a absolument que cela dans ce pauvre pays, où le poisson lui-même sert à amorcer les engins de pêche d'écrevisses (langoustes)..."

1890 : Madame veuve Jayet de Jercourt fait reconstruire sur l'emplacement du corps de garde une maison avec écurie et remise, dite maison de Toul au Louarn. Quelques années plus tard le propriétaire en est Victor Trischler dont le père fut entrepreneur de fortifications et auteur d'un projet audacieux de pont sur la Penfeld entre Recouvrance et Brest (1843)

///Le poste électro-sémaphorique // En 1861, l'Etat prend la décision de construire une ligne de postes électro-sémaphoriques pour remplacer l'ancien système de signaux Chappe devenu obsolète. 44 postes pour le 2e arrondissement dont Créac'hneur, St Mathieu, Les Renards, Corsen...

1862 le poste des Renards ou sémaphore du Cruguel fonctionne. Il n'aura qu'une brève existence : en 1881 l'Etat fait fermer Le Minou et Les Renards. 1895 l'inspection annuelle note : le mât commercial est toujours en place mais serait à rehaubanner, le reste du gréement avec les parties supérieures de la mâture, plus les roues, ailes, disques, chaînes sont à l'abri à l'intérieur du poste mais se dégradent. La maison est à refaire (huisseries, planchers, toiture...) 1899 : le sémaphore est mis en vente 5000f, l'acheteur est un nommé Fernand Ferron, il transforme l'ancien bâtiment en une coquette maison où il s'installe en 1901.

1940/44 Les Allemands couvrent et creusent la Pointe de canons, blockhaus... Les maisons sont alors détruites. 1948 : l'Administration des Postes et Télégraphes qui exploitait à Ouessant, depuis 1911, une station radio télégraphique pour communiquer avec les navires, cherche un site sur le continent pour y créer un centre radio moderne. Les Renards conviennent, les premiers opérateurs émettent et reçoivent en téléphonie depuis un shelter de camion. Permis de construire "en dur" premier février 1950 : salle d'exploitation et pavillons du personnel sortent de terre. Les émetteurs-récepteurs de radiotélégraphie provisoirement installés à Gouesnou depuis la fin de la guerre sont transférés au Conquet dans les bâtiments neufs et sont testés pour la première fois le 27 septembre 1951, afin de répondre au S.O.S du cargo français BAKALA en avarie de machines dans le sud du phare d'Armen. Il sera secouru par l'Abeille 25.

Aujourd'hui la totalité de la Pointe des Renards, hormis le site de la batterie d'origine, est couverte par les bâtiments et antennes du Centre Radio Maritime de Brest-Le Conquet.

Sources : Documents Mairie du Conquet

Atlas bâtiments militaires (archives Marine Nationale Brest)

Le Conquet garnison du bout du monde, la vie militaire au Conquet au XVIII par François Olier (B.S.A.F 1986)

Archives Départementales

Archives Nationales: Sémaphores série 3JJ

Stéphane Mallarmé en Bretagne .A.P Ségalen .Cahier de L'Iroise 1975.

----- JP CLOCHON /Janvier 1990/